



## COMMUNIQUE DE PRESSE

31 mars, 2006

**Philippe DONNET, appelé à prendre des responsabilités plus larges au sein du Groupe AXA, est nommé président du conseil d'administration d'AXA Japan Holding**

Les conseils d'administration d'AXA Japan Holding et d'AXA Life Japan se sont réunis le 14 mars 2006 pour entériner d'importants changements dans l'organisation de ces deux sociétés, à la suite de la décision du Groupe AXA de confier prochainement des responsabilités plus larges à Philippe Donnet.

- En conséquence, Philippe Donnet quitte ses fonctions opérationnelles de directeur général d'AXA Life Japan et d'AXA Japan Holding.
- Philippe Donnet reste en charge du développement et du succès d'AXA au Japon, le conseil d'administration d'AXA Japan Holding l'ayant nommé président du conseil d'administration d'AXA Japan Holding.
- Paul Sampson, actuellement directeur général adjoint en charge des opérations d'AXA Life Japan, est nommé directeur général d'AXA Life Japan.
- Frédéric de Courtois, actuellement directeur financier d'AXA Life Japan devient directeur général d'AXA Japan Holding et supervisera à ce titre les activités dommages, et directeur général adjoint d'AXA Life Japan.
- Susumu Yabe, actuellement responsable d'AXA Advisors, le principal réseau de vendeurs salariés d'AXA Life Japan, est nommé directeur général adjoint d'AXA Life Japan en charge de l'ensemble des réseaux de distribution.

### À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 1 064 milliards d'euros au 31 décembre 2005. Au titre de l'exercice 2005, le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 3,258 milliards d'euros. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS)

AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

## **A propos d'AXA Japan**

AXA est présent au Japon principalement à travers sa filiale AXA Japan Holding qui fournit des services d'assurance vie et non-vie. AXA Life Insurance, principale filiale d'AXA Japan Holding, répond aux besoins de ses clients en épargne, assurance vie, assurance médicale, ainsi que d'autres produits de protection financière. AXA Life Insurance emploie 7300 collaborateurs et vendeurs salariés.

\* \*

\*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web du Groupe AXA à l'adresse suivante :

[www.axa.com](http://www.axa.com)

### **RELATIONS INVESTISSEURS :**

Matthieu André : +33.1.40.75.46.85  
Etienne Bouas-Laurent +33.1.40.75.46.85  
Caroline Portel : +33.1.40.75.49.84  
Myriam Rosenfeld : +33.1.40.75.96.18  
Sophie Bourlanges : +33.1.40.75.56.07  
Emmanuel Touzeau: +33.1.40.75.49.05

### **RELATIONS PRESSE :**

Christophe Dufraux : +33.1.40.75.46.74  
Clara Rodrigo : +33.1.40.75.47.22

### **AVERTISSEMENT**

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs (y compris les déclarations relatives au programme Ambition 2012 d'AXA ainsi que les objectifs, financiers ou autres, liés à ce projet). Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces prévisions, qui comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA.

De tels risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que de futures catastrophes naturelles, des actes de terrorisme et/ou des incidents liés à des actes de terrorisme, l'évolution de l'économie et du marché, les dispositions juridiques, les décisions d'ordre réglementaire, procès et autres actions en justice. Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.